I VENTES A L'ENCAN.

J. L. Onorato. J. L. Onorato

-ANNONCE JUDICIAIRE.

Thompson - Cour Civile de District, Division C-No 85,079.

PROPRIETES DE COMMERCE, POUR PLACEMENTS, DE RESIDENCE ET POUR SPECULATION.

A L'ENCAN, JEUDI, 7 MAI 1908,

RESIDENCE ATTRAYANTE.

No 1918 Avenue Carrolkon

2. COTTAGE SIMPLE, CONTAGE STATES

No 7414 Rue Muple.

3. COTTAGE RESIDENCE. No 4207 Rue Prytance.

4. MAISON DOUBLE A DEUX ETAGES. Nos 4909-11 Rue Prytanče.

5. COTTAGE COMMODE,

No 4913 Isua Prytauće 6. COTTAGE DOUBLE.

Nov 1016-18 Bue Amélie.

7. COTTAGE DOUBLE,

B. COTTAGE DOUBLE,

Aos 2930-32 Rue Magazine, coin Hepiteme.

10. MAISON SIMPLE.

2405 Rue Baronne 11. BELLE RESIDENCE A DEUX ETAGES.

No 1708 Rue Cotisée, coin Enterpe.

12. MAISON EN BRIQUES A DEUX ETAGES, No 1044 rae Unrondelet.

9. BATISSE DOUBLE A DEUX ETAGES. 13. BATISSE EN BRIQUES A TROIS ETAGES.

4. BATISSE EN BRIQUES A DEUX ETAGES. No 693 rue Julie.

15. BATISSE A DEUX CORPS DE LOGIS.

Nos 2631 33 Rue Ste-Anne.

2º Un certain lot de legre, avec les bâtiases de miliorations qui e'v trous en te tous les foits, voies privilèges et dépendances la-corns y appartenant, situé dans le certième l'istrict de la ville de la Nouvelle Ortéans dans l'été borré par les rues Maple [suirefois Benxieme]. Low-rince, Cherckee [suirefois Climios] et Hampson désigné comme lot caméro vinguireis, suivun pan par W. H. Williams, voyer, de la date du 18 avril 1867, annecé à un acte passé paidevant E. Comma-

present une partié d. lot numéro ou nue et est configu parti du lot numéro en re qui a e-6 sequis par aute passé pardevant Edgar ferms, notaire le 3 cecubre 1390. Los améliorations comprenent une réadence double à deux étages connue comme hos 4209 et 4211 en Presente.

ville de la Nouvelle Orioana, dans I liet borné
bâtis es et améliorations qui e'y trouvent et
tous les dioits, voles et privièges la deseus y
apparterant, sitoé dans le Sixième District de
la ville de la Nouvelle Oriéana, dans l'îlet borré par les roes Amélia, Maga in Constance
et An oine, désigné comme lot numéro sept
aur un devis de J. F. Brain vojer, daté le 17
join 1886, annezé à un acte passe pardevant
John Bendernagel, notsire, le 11 décembre
1886, et mesurant trente quatra piede quatre le de manue
et améliorations dans l'îlet borda la rue de rues Magasin. Constance et amélioration se composent
du ne grande bâtisse double à deux é ages,
portant les Nos 2930 32 rue Magazina.

100 Un certain lot de terre avec les bâtis
ace et amélioration du façuelle d'acut des troits et privilèges y appartenant, situé
dans le Premier Distric de la ville de la Non
velle (0 réaus dans l'îlet borles droits et privilèges y appartenant, situé
dans le Premier Distric de la ville de la Non
velle (0 réaus dans l'îlet borde quatra dus l'interence Touril et
Septième. Les améliorations de composent
d une grande bâtisse double à deux é ages,
portant les Nos 2930 32 rue Magazina.

100 Un certain lot de terre avec les bâtis
ace et améliorations qui s'y trouvent et tous
les droits et privilèges y appartenant, situé
da facu da facu de l'encit et privilèges y appartenant, situé
de droits et privilèges y appartenant, situé
des droits et privilèges y appartenant, situé
des droits et privilèges y appartenant, situé
de la Nouvelle Oriéana, n est configa parfi. du let. numéro estre, qui a sur un devis de J. F. Brun voyer, daté le 17 eté acquis par acte passé pardevant. Edgar forma, in taire le 3 décembre 1890. Los améliorations comprenent une résidence du lés deux étages connue comme hos 4209 et 1886, et mesurant trente quatre piede quatre ble à deux étages connue comme hos 4209 et 211 rus. Privanés.

5º Une certaine portion de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et louties droits, veits, privilégée et dépendante du lot auméro huit; dels la les des les quatres piedes neuf ponces de profondeur sur leurité de droits, veits, privilégée et dépendante.

No 4800-11 Rue Primes.

Nos 743-65 Ave Louisians

Nos 743-65 Ave Louisians

Nos 743-65 Ave Louisians

Nos 743-65 Ave Louisians

And D. M. Board over the Company of the Primes of the Pr a la rue S-peième de cent vingt cinq pieda, formant l'encorguire des rues Magasin et Septième. Les améliorations se composent d'une grande bâtisse double à deux é ages, portant les Nos 2930-32 rue Magazine.

10° Un certain loi de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits et p ivièges là des us y apparteuant et les rues d'unes le Quarrième District de la ville de la rue et tharles, commanç aut à une dist mos de quarante deux pieda de l'ercorguire de la rue et tharles, commanç aut à une dist nos de quarante deux pieda de l'ercorguire de la rue et tharles, commanç aut à une dist nos de quarante deux pieda de l'ercorguire de la rue et tharles, commanç aut à une dist nos de quarante deux pieda de l'ercorguire de la rue et tharles, commanç aut à une dist nos de quarante deux pieda de l'ercorguire de la rue et tharles, commanç aut à une dist nos de quarante deux pieda de l'ercorguire de la rue et tharles, commanç aut à une dist nos de quarante deux pieda de l'ercorguire de la rue et tharles, commanç aut à une dist nos de quarante deux pieda de l'ercorguire de la rue et tharles, commanç aut à une dist nos de quarante deux pieda de l'ercorguire de la rue et tharles, commanç aut à une dist nos de quarante deux pieda de l'ercorguire de la rue et tharles, commanç aut à une dist nos de quarante deux pieda de l'ercorguire de la rue et tharles, commanç aut à une dist nos de quarante deux pieda de l'ercorguire de la rue et tharles, commanç aut à une dist nos de quarante deux pieda de l'ercorguire de la rue et tharles, commanç aut à une dist nos de quarante deux pieda de l'ercorguire de la rue et tharles, commanç aut à tre et tharles, commanç aut à une dist nos de quarante deux pieda de l'ercorguire de la rue et tharles, commanç aut à une dist nos de quarante deux pieda de l'ercorguire de la rue et tharles, commanç aut à une et tharles, command autre de la rue et tharles, command autre de la rue et tharles, command autre d'elle l'est de la Nou-

droite et privilèges la dessus y appartenant, situé dans le Deuxième District de la ville de la Nouvelle Orlèsna, dans l'ilet borné par les russ Sie Anne, Dumaine, Broad et Dorganois, désigné comme lot auméro irente sin, et me-

vente; les act se's rente deverté, les acces de vente; les act se's rente deverté, le passés, pa devant Andrew Hero Jr. ustaire en la pa-roises d'Orlèans, aux frais des acquér-ur , et les acquéreurs devant payer pour test les certificats. Toutes les propriétés de rout être vondurs sujettes aux baux existants. Enoanteur et Agent de Propriétés Fonciere

Bureau 31% rue Baronne. 5 av.-5 12 19 26.-mai 3 7

Geo. St. Paul

VENT DE RECEVEUR PAPOOSE ROOT BEER AND EX-

TRACT MNF'G CO., LTD. No 85,684...Cour Civile de Distriot. Sur les lieux. No 614 rue Tchoupitoulas,

10:30 heures A. M. Le Stock Entier de Marchandises Fraiches consistant d'Assaisonnements, Sauces, Friandises, etc., Machines, Pressoirs, Ustensiles, Bou-Burettes et Estagnons, Meubles de Bureau, "Typewriter Neuf, Coffresort en fer, Cheval et Wagon, et autres objets.

Conditions-Comptant. GEO. ST. PAUL, Encanteur, 137 rue Carondelet JOHN B. FISHER, Avocat pour S. A. Zata-

rain, receveur.

Friedrichs & Redersheimer.

ANNOHOR JUDIOLATER. Spéculateurs et Pianeurs-Six (6) Terrains de Choix bien Remblavés, pour Bâtir et Améliorations.

In re MmelFred. Wende: vs minours Chris teffel.

Ho 85.665—Ceur Ulvile de District pour la paroisse d'Oriéans. A L'ENCHERE PUBLIQUE.

DAR PRIEDRICHS & REDERSHEIMER — G. G. Friedrichs. encanteur.— Bureau

Mo 832 me Conmune.— MARDI, le 2 juin
1908, a mi4t, a la Bourse des Propriétée Foncières. No 311 rus Baro ne, il sera venda à
l'enchère publique, en vertu de et conformé. nenta un jugueent et ordre rendu en l'une ouvert-le 35 avr. l 1908 et aigné en Cour ou-varte le 23 avr. l 1908 par l Hon. Geo H. Théard, juge de la Cour Ulvile de District, gjiv. E. pour la paroisse d Oriéans, dans l'af-faire ci-dessus in itu ée, la propriété foncière decrite comme suit. A savoir six certaine lote de terre dans le Troisième Six certains lots as terre dans in Troisiome District de cette ville, dans l'ilet ho 1570, borné par les rues Dupré, Aubray, D'Abaile et Clay, et désigné par les Nos 13, 14, 10, 16, 17 et 1 d sur le plan d'arpentage de J. O. Hanan, députer "oyer de ville, daté le 21 mars 1908, annexé à un acte de E. M. Stafford, noann, deputer voyer de vire, date is 21 mars 1808, annexé à un sots de E. M. Stafford, notaire, daté is 14 avril 1908, d'après lequal plan icité No 13 mesure trente et un piede enqueus et un piede sinq pouces et six lignes de face sur la rue Dupré par une profondeur de cent cinquante et un piede, sept pouces et deux lignes entre lignes égales et paral èles. Les lots 14, 15 et lei mesurant chacun trente et un piede, cinq pouces et six lignes de face sur la rue Dupré, par cent dix neuf piede, sept pouces et sieux lignes de profondeur entre lignes parallèles. Le ot No 17 mesurant trente deux piede six lignes de face sur la rue Dupré par une profondeur de cent dix neuf liede sept pouces et deux lignes de face sur la rue Aubrey et formant recoignure desdites deux rues. Le lo. No mesurant trente deux piedes de face sur la fue Aubrey par une profondeur entre lignes egales et parallèles de cent vingt six piede six

egains at paralisies de cent vingt six pieds six Estati la même propriété qui a été acquise par le demandeur et défendeur, uar héritage, et étant recounne et placés en possession d'une moitlé indivise dans la succession de District, par jugement de é le 3 a vril 1908, apracti té deus la tuyre de Transferta 214. Jacob Christoffel, No 85.655. Cour Civile de District, par jugement da é le 3 avril 1908. enregh tré deui le Livra. des Transfeite 214, foite 601, et l'autre moit é indivise dans la succession de Mme Jacob Christoffel, No 82,567. Cour Civile de District, par jugement daté le 3 avril 1908, et euregistré dans le Livre des Transferie 216, foite 572. Les méliorations sur les lois sont comme suit: No 1729 rue Dupré. Un joit cottage simple an hois 3 chembres lengar, ditenne contra an hois, 3 chambres, hangar, citerne, cour, etc. batisse is dessue. Sur le lot No 13 et 1739 rue Dupré, coin de la rue Aubry. Un joil contege contenant 4 chambres, citerne, hangar themin pour volume, etc.
Conditions—Une moitié ou plus comptant,

tions qui a'y trouvent, etc. attadéans le Sixiè me Diatriot de cette ville, dans l'îlei désigné par le Ne municipal 156, borné par les rues Foucher, Annoaciation, Laurel et Aline. Le Conditions. Une moitie ou prus comprenda la balance en un es deuxana, pour billets por la balance en un est deuxana, garantis par hy Foucher, Annonciation, Laurei et Aline. Le dit morceau ou portion de tetre est désigné par la lettre A. sur un devis fait par D. M. Breenam. député voyer de ville, le 4 soût 1894, et annesé à un soie pardevant Benj. Ory, notaire. le 31 décembre 1896, et meutre d'après ledit devis soixante quinze pieda dix pouces de face à ladite rue Foucher, sur la balance en un et deuxana, pour billets por-tant 8010 d'intérêt par an, garantis par hy-pathèque et lien de vendeur et privilèges sur la propriété, frats d'avoont, l'acquéreur devant payer en plus du prix de l'adjudication toutes les taxes de 1908 et faire un dépôt de 100,0 lier la vente. L'acte de vente pardevant red M. Stafford. notaire, aux frais des pouces de lace à latter fue fouces, sur soitante deux pieds six pouces de protendeur. entre lignes parallèles, et forme l'enceignure des rues Annondiation et Fencher, indite pro-5 n⁴rears. 16 av−26 29−mai 3 10 17 24 31−jmin 2 ...

Sam H. Stern.

Sam H. Stern.

"THE NOVELTY STORE" 934 rue du Canal,

EN LIQUIDATION.

Marchandises Nouvelles, Fraîches et Désirables.

Bric à brac, ornements, vases, statuettes, brouzes, nouveaufés, portemonasies, miroirs, portraits, cadres dotés, faiences flous, peintures à l'huile, verres, tailés, services à fraisses, à crème, à sairde, services airhe jesfé et chocolat. platesou à gâteaux, objets plaqués, "stelles", papiers à onyrage, bijonarie, verres, de Rohâme, cofire fort en fer, "typewriter Ramington" vitrines " silant, salesmen". Mandres de murallies pastels menbles de bureau et autres installations, etc

Et à la même heure et endroit, le bail du local 934 rue du Canal, avec extension jusqu'au 30me jour de septembre 1912. l'acquéreur devant assumer de payer mensuellement le loyer de Quatre Centa Dollars (\$400.00.)

A L'ENCAN. AU No 934 BUE DU CANAL, commerçant LUNDI, le 4 mai 1908, à onze henres du matin, et continuant chaque jour jusqu'à ce que le stock entier soit vendu.

Dinkelspiel, Hart & Davey, Arthur B. Leepo'd, avocate.

Meyer Eiseman.

Liquidation de la Maison Depuis Longtemps Etablie de

PETIT & BOH CIE.

La Vaste Bâtisse de Fabrique au Coin de l'Avenue Lafayette et de la Rue de Chartres, installée avec Machines et tout ce qui y appartient. SERONT VENDUES COMME UNE SEULE INSTALLATION.

Entrepets Nos 625-627 Avenue Lafayette, et le Four au Coin des Rues Chartres et Clouet (la terre non comprise). En Vente à l'ENCAN, à la Bourse des Propriétés Foncières.

JEUDI, 7 MAI, A MIDI. Vente par MEYER EISEMAN, Eucanteur. No 640 Rue Commune.

En vertu d'un erdre de l'Hen. W. B. Som-Fin vertu d'in crare de l'Arch. W. B. Soin-mervile, iuge de la Divisien de la Cour Civile de District, parolese d'Orlèsna dans l'affaire de la liquidation de Petit Boh Cie, No 84,673, signé le ler avril 1908, et adressé a Meyer Biseman, encantent, le pro-cèderal à la vente à la Bourse des Popriété Foncières, No 311 rue Baronne, MERCREDI, d'usi, 1908, de la proprété e-aprèse décrite,

final, 1998, uo le propose.

Premièrement—Deux certains lots de ferre sittés, a slorgeant et étant cans le faubouig.

Washington, cans le bas de la ville, dans le carré on liet compris entre es rees Enghien, Port, Morean et Casacsivo et désignés accompa les une roa un et deux du carré ou ghien, Port, Moreau et Casacsivo et désignés comme les unn ros un et deux du carré ou liet, c'atre, sur un certain plan dressé par Jos Pilié, voyer, le 9 février 1835, déposé en l'étude de Félix Grima, potairs. Lodit lot numéro un formast l'enonigaure des rues Enghien et Moreau et meaurant d'après ledit plan vingt huit pieds, sept peuc-s et quatre lignes de face à la rue Moreau aur cant pieds de profondeur et façade à la rue Enghien, et le lot numéro deux est contign eu dit lot numéro un, mesurant vingt neuf pieds de face à la

comme suit : les macures et insaniation qui seront vendres en même temps que les bâtisses comme ensemble à savoir : 1 machine avec bane pour faire destinus 1 seie à bands. 1 : fillott 1 seie à tailler. 1 machine à menulerie, 1 acte à basancier (cadre en fer, 1 seie à feudie (avec manche en bols), 1 instrument pointu de charpente (attachement "Tenton et Coping"), I tourneur, I menie, I rabot, I mariiser", I menle autematique pour centeau, I acie "Gig" et table. I sablei (ander), I couteau balanca, I presse a plaquer, I machine à terde, 40 ponies, I dérateur, I installation et méches matcher, I Dodo Head, 1-10, 1-7 1/2 at 2-30 Metors, h. p. 850 piede de courroise, I sunfliet emplet.

Les améliorations comprenent la grande básiese en briques of dessus formant l'encolgnure de s'avenue Lafayette et de la rue de Chartres. pointu de charpente (allachement "Tenton

trea.

Bera vendu comme une installation en fonction complète.

de vente. Les loyers de la propriété évant apparéspir à la succession (taq au jour de la signature de l'acte de vente. Dis peur cest devant être céposé sur le montant de l'an-

R. McWILLIAMS, Escanteur.
Buress 810 res Communs.
John E. Fisher, sycost.
19 syrti—19 25—mai 8 10 17

R. McWilliams.

MERCREDI, LÈ 90 MAI 1908.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété améliorée et de valeur du Sixième District.

Portant les Nos 805 et 807 rue Foucher.

Mme Laura P. Parent, venve de Célestine Ferez Valcatos Cour Civile de District pour la Faroisse d'Orléans, Division C. No 85,633.

chère.

Maison deuble à deux étages dans un voisinage attrayant, dans l'affaire de la suc

rue Moreau sur cent pieds de profondeur en-tre lignes parallèle. Ensemble avec fortes les lausses et améliorations qui s'y rouveur. En la propriété eu-décrite, désigné comme foi Novê, ur un plan par Pile, men-liouné ci Novê, mentraut 20 trede 2 pouces comme suit, les machines et l'installation qui ant avanue Lefaystie et 150 piede, 3 pourses et 6 dynes de profondeur. Ensemble avoc les bâtisses et anédiorations qui s'y trouvent. La proprété et dessus comprend l'entrepôt sommode en bou usage qui pout être faoile-ment e nverti en une résidence, Nos. 625-27 Areuse Lafs atte, et pas le terrain.

Troistèmement—Les "Dry Kiln Pires" aitués sur la pro tiéte à l'angle des rues Char
tres et Couet e: comprenant simplement les
fons eux nêmes, et non le terrain.

conte oux nemes, et non le terrain.
Condit ons.—Tout au compitant.
Astes de verte pardovant Charles Bosen,
nofaire, aux frais des requéreurs.
L'acquéreur devra assumer toules les 'axes
pour l'année 19-8 et payer tous les certificats
nécessaires. Un dévôt de dix pour cent
[10 0] en argent devra être fait au moment
de l'estimitection. de l'adjudicarien à MEYER EISEMAN, Encanteur,

No 640 rue Communs. 5 avril—5 19 19 26—mai 3 7

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Mme Alphée Lufon Boden.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA parolase d'Orléans - No 84.352 - Division parotase d'Orléans — No 84.352 — Division C — Avis est par le présent donné aux présentiere de cette succession et à écutes autres personnes intéresées d'avoir à dédaire, dans les dis jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Dames A. Thibaut, exécuteur tostamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homelogué et les fonds d'abribnés conformément andit quandle. Per rêtre de la "r" THOMAS CONNELL. Greffier. — James Wilkinson, avoost. Cour Civile de District pour la Paruisse d'Orléans, Division C. No 85,633.

EN VERTU d'un ordre devenite daté du 15 syril 1908, à moi adressé par l'Eduorable la 807 rue Foucher.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affeire cl-desens intitulée, je procèdérai de v-ndre à l'anché e pu blique à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Bauonne, entre l'es roes Union et Gravier, dans le Premer District de catte ville, MERCREDIfie 20 mai 1908 a midi, la propriété disaprès décrite, à savoir.

Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et amelierations qui s'y trouvent, etc., sitoé dans le Sizié de la date de la signature de l'acte lieura l'a paisment, et devant être garanti reffler.—James Wilkinson, avocat. 25 av – 25—mai 1 5

Auccession de Daniel, Ellen et Mary Driscoll.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA l'acte jurca à paisement, et devant âtre garanti parlien du vendeur et privilège et toutre les autres cianase de sécorité. L'acte de vente pardevant Chas G. Rebenliech, no aire aux frais de l'acquereur, les taxes de 1908 devant être provata de la date du passage de l'acte Paroisse d'Orléans - No 84 130 - Di-vision D-Avis est par le présent donné aux creanciers de cette encoession et à toutes au-tres personnes intéressées d'aveir à déduire dans les dix jours qui survrontia présente no-tification, les raisons (s'ile en est ou peuvent en avoir) pour les quelles le compte proviseire et rablesu de distribution présentés par Adoito Dugné, admin trateur de coste ancocasion, ne seraient pas approuvés et homelogués et les fonds distribué conformément as dit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS COM-MELL Greffler.—E. T. Flerance, avecst. 24 av--24 28-- mai 8

R. L. Lazarus.

ANNOMOR JUDICIAIRE Succession de Ambrose Hauser. Cottage Simple Désirable, 1815 RUE TOURO.

Entroles rues Urqubart et Français, l'ile; Viles é. A L'ENCAN.

A la Bourse des Propriétés Foncières. JEUDI, LE 14 MAI 1908, A MID1. Vente par H. L. LAZARUS, Jr. 712 rue Commune.

712 rue Commune.

L'N VERTU d'un ordre de l'Honorab e John
Le St Paul, juge de la Division C, Cour Civile de District, parcisse d'Orlèana, signé le
10ème jo r d'avril 1908, it adressé à H. L.
Laza ue, Jr. Encanteur, le vendrai à l'enchère
publique, à a Bourse des Propriétés Foucières, No 311 jus Baronne, JEUDI, le la mai
1908. la propriété ci-après décrite à assesir.

Un certain lor de terre avec toutes les améhorations qui s'y trouvent et dépendances y
appartenant, situé das le Troisième District
de cette ville, désigné comme lot No 2 dans
l'ites No 21, boyné par les rues Touro (attle
fois Unico), Urquhart, Villeré (autrefois Girod) et Français, d'après un p'an diessé par
F. M. Tourné architecte, les mais 1861 et
déposé en l'etnde de Alexander Bienvenu,
ancien notaire en cette ville, comme plan No
35; ledit lot mesurant trente et un piede ones ancien notaire en cette ville. commé plan Not 35 : ledit iot mesurant trente et un piede onts pouces et six lignes et demi (31° 11° 6 1[2") de face sur la rue Touro (autrefois Union) sur cent-vingt-sect pieda, dix pouces et cinq i gnes (127° 10" 5") de profondeur, entre li-gnes égales et parallèles. Conditions—Un tiers on plus complant et

Conditions—Un tiers on pins compiant et la balance s'il y en a en un credit d'un an à l'option de l'acquéreur, la portion du credit de ladite vente d vant être représentée par billets de l'acquéreur à son ordre et par un endossé, portant huit pour cent par an de la date de l'adjudiration jusqu'à paiement; garantis par hypothèque spécials et lien de ven-daur et privilège sur la propriété vendue et toutes les alausse nauelles de sécurité, et l'acqueraur de ant payer en sus du montant de son enchère toutes les taxes sur l'enro-priété dues et exigibles en l'année 1807 et L'a te de vente pardevant Herman Michel, sofaire, aux frais de l'acquéreur. L'acquéreur devant déposer dix pour cent au moment de l'adjudication avec H. L. LAZABUN Ercantegra 712 rue Commune, aune l'Hôtel St. Charles. 12 av.—12 19 26.—mai 3 10 14

Lionel M. Ricau

ANNONOR JUDIOIAIRE. Propi iété du Troisième District— Succession de Pierre sylve tre bison No 82,780, Cour Civile de District, Division B.

DAR LIONEL M. RICAU. Encanteur— En vertu de l'acte 70 de 1906, MER CREDI, le 6 mai 1908, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières. No 311 rue Earonne, il sora vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ovdra de Cour signé et da-é du 28 juin 1907, par l'Hon. Frad. D. King, juge de la Cour ovile de District pour la paroisse d'Orléans Division B, dans l'affaire didesus intitulée et numérotée, la propriété ciaprès décrita à accol-

L'aute de vente devant être aux freis de l'acquéreur et passé pérdevant Ernest T. Florance, notaire, au boreau dudit notaire. \$20 me St Cherles, vile Oriéans. 19avril-19 26-mai 3 6

W. H. Fitzpatrick

ANNONOR JUDICIAIRE. Pour le compte de qui il appartienara.

La I. C. R. R. Co. fera vendre au plus haut enchérisseur, sur la plate-forme 8, chaptier de la Le-

W. H. FITZPATRICK, Encantour. 739 ree de l'Union. 54 av-24-mai 3 4

TELEPHONE 986.

INCORPOREE EN 1855.

CHAS. JANVIER, B. E. CRAIG, PERGURG. LEE, WM. P. MAUS. Président. Vice-Président. Vice-Président. Secrétaire

SUCCURSALE DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCES DU SUN MUTUAL

CHAS. D. FOUCHER. Gérant-308 RUE BU CAMP. ETAT AU 9 JANVIER 1907.

Capital Comptant...... \$ 500,000.00 Sarplas Net......\$ 223 449 07 Surplus aux Deteuteurs de Polices \$ 723.440.07

La Compagnie d'Assurances Liverpool & London & Globe. .Plus de \$71,000,000 de pertes payées dans les Etats-Unis.

9 avril-lan-jeu dim mari

VENTES A L'ENOAN

Jas A. Brennan.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE

Cottage Double de Valeur. :915 et 917 rue Julie,

près de la rue Baronne. Une des propriétés de plus de valeur qui a éte offerte dans le Premier District depuis

longtemps. Etant au centre des propriétés qu s'améliorent dans les rues

Dryades et Baronne. Eugène Curet et als. vs W. J. B. Curet Cour Civile de District nour la paroisse d'Or léans. —Division B — No 83,049.

II. sera vendu à l'enchere publique, MAR-DI, le 19 mai 1908, à midi, à la Bourse des Propriétés fondéres, 311 rue Baronne, par JAB A. BRENNAN, Encanteur, Bureau 733 rue Union, au vertu q'un jagement rendu 733 rue Union, en vertu d'un jugement rendu le 26 mars 1906 et «igné le 13 avrit 1906 par l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civise de District pour a Patoisse d'Orléana. Divi-sion B. dane l'affaire ci-dessus. initulée, la propriété ci-aurès décrite, à savoir— Un certain lot de terre, aves les améliora-Un certain lot de terre, avez les améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances de-sus y appartenar, situé dans le Premer Districtée la ville de la Nouvelle Oriéaus,
étant la moitié la plus rapprochée de la rue,
Dryades, d'un lot désigné par le numére 2,
dans l'ilet borné par les rues Julie, Baronne,
Girod et Dryades (autrefois Philiopa), en la
dits ville, sur un plan fait par C. A. De Arass
daté dû 4 mars 1857, déposé en l'étude de
Jeseph Unviller, ancien notaire en cette dite
ville, lequel lot meaure, en mesure américaine.

ville, lequel lot meaure, an meaure américaine, troute deux [32] pieds neuf [9"] pouess et six et une demi [6 1[2"] lignes de face à la rue Jul a, sur soixante treix (73") pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Les amélierations comprennent un cottage double Nos 915 et 917 rue Julie, contenant deux et le lightes avec denn chambles. denx ch imbres et cabinet avec deux chambres drus in bå mas du fond, fansant eing cham-bres de change coré et une cour en briques. Condit one—Comptant L'acquereur devant payer pour les taxes de 1908 et déposer dix pour cent du prix d'achat entre les mains de uncanteur au moment de l'adjudication L'acte devant être pas-é pardevant F. J. Dreyfons, notaire, aux frais de l'acquéreur. Carroll, Henderson et Carroll, avecate pour H. B. McMurray, Jr., curateur ad h c pour le défendeur. 16av-16 19 26-mai 3 10 17 19

AVIS DE SUCCESSIONS.

Anccession de R. O. Lander COURCIVILE DE DISTRIOT POUR LA

Lussedi, 4 sums 1908.

A 11 hours a. m., un chargement de machines et de prepares a four, Ex. char I. U. R. R. 691. O. Conformément a la loi. No. 167 de la session de 1898 de l'assemblée généra e de la Louisiane, autorisant la vente par des por teurs commun de tout fret non réclamé et ordennant la disposition au prodait, etc.

Conditions—Comptant et livraisen immédiate.

W. H. FITZPATRICE Ferrance. sões d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront in présente notification les raisons (s'ils en out ou peuvent en avoir) pour les-quelles le compte présenté par Mime Georgiana Landry, administratrice de cetté auc-cessien, ne sernit pas appreuvé et homologué et les rocde distribués conformément nadit sompte. Par ordre de le Cenr. THOMAS CONNELLE, Greffier. — Henry G. McCall, vecat, 29 av—mai 3 8

AVIS DE SUCCESSIONS

Nuccession de Alme Marie Bolac. COUR CIVILE DE DISTRICT pour se pa-Croises d'Orléans—He 85,063—Divisien A. Avis est par le présent donne aux creanciers de cette succession et à toutes autres per-sonnes intéresses d'avoir à éduirs dans les dix jours qui suivrent la présente notification les raisons (s'ils en ont en pen-vent en avoir) pour lesquelles le compus-provisoire présenté par Emile Kunix, exé-cuteur de cette saccossion, ne servit pas approuvé et homologué et les funds distribués conforméments audit compts. Par ordre de conformement and to compet. Par order de la Cour. THOMAS CONSELL, sireles.— Wagnespack, Foster et Denechand, avocate. 1 mai-15 10

Succession de ticorge Washington

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Urléans— No 84.087—Bivision C—Attendu que George Walter Barbet a presenté une pétition à la Cour à l'effe d'obsenir dealestice d'administration dans la succession des les une d'administration dans la succession de la course de l'estre d'administration de la succession de la course de l'estre d'administration de la succession de la course de l'estre de de fou for rge Washington Barbat, décédé in-de fou for rge Washington Barbat, décédé in-testat; avis est par le présent denné à tous-ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour les-quelles il ne serait pas fait dress à ladite pétition. Par ordre de la Cour-THOMAS CONNELL. Greffier. — Eldon S. Lazarna, avocat. Lazarus, avocat. 30 avril -30 - mai 4 9

Succession de James Peter Vall Stante.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orisans—Ne 85,375—Division

E—Avis est par le présent donné aux creasciers de cette succession et à tentes autres personnes intéressées, d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivrons la présente motifi-uation les raisons (s'ils en out eu penvent en avoir) pour lesous les le cempte présente par Thomas McC. Hyman, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribuse conformément audit compts. Par "d'e de la Cont. THOMAN CONSELL, Greffier — Cariston Huat, avocat, 28 av—28—mai 3 8

ANNONCES JUDICIAIRES

ETAT DE LA LOUISIANE-COUR OI-vile de District pour las Paroisse d'Or La vite de District pour la Parolese d'Or-loane—Je certife par le présent que le 19me jour de mars 1908 juggeant a été rende en cette cour dans l'affaire et dessus intituiés. dans les mots et numéros qui suivent, à dans les mots et in theres qui surveux, a savoir:

Mune Kmily Roth, femme de Isaac Hein va Isaac Hein: son mari—No 85,260.

Cette affaire syant été soumise à la cour pour sujudication et la cour considérant la loi l'évidence étant en fave x de la demandersese our les raisons oralement assignées.

ponr les raisons oralement assignées.

Il sat ordonné, adjugé et décrété qu'il y ait ingement en faveur de la demanderosee, dime Emily Koth, femme de Lasao Hein, et coatre Lasac Hein, son mari, décrétant une séparation de prop lété entre elle et son dit mar et ini rendant la direction de sa propriété séparée libre du contré e de son dit mari.

Il est de plus ordonné, adjugé et décrété qu'il y air ingement cortre le défendeur le condamnant à paver à la demanderse e la pleine somme de donne mil e quarre c. ets quatre vingt seize 821100 dollars i\$13,496, 821 avec hait nour cent d'inté et du 15me our de revembre 1906 jusqu'au palament et pour les feals. pour les frais. Jugement rendu et lu en œur ouverte le 19 mars 1908.

Jugement signé en œur œuverte le 25 mars 1908.

T.C. W. ELLIS, Juga. Bign4 Signé:
En foi de quoi f'al signé et appacé le sonse
de ladite cour en la ville de la Neuvelle Ce-léans ce l'âme lour d'avril de l'ar-lès de
Notre Seigneur mit seuf cent huit
J. McCORMICK, Député Greffies.

Clogg & Quintere, avecats. 31 avril—31 36 30—mai 9 19